



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

4 novembre 2020

Résultats de l'enquête de septembre 2020 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euro et aux transactions sur le marché des produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- L'assouplissement des modalités et conditions de crédit globales a représenté une inversion partielle du resserrement enregistré lors des deux précédentes campagnes d'enquête
- La pression s'est accrue, en particulier de la part des contreparties « sociétés non financières », pour obtenir des conditions plus favorables
- Les litiges liés à la valorisation ont diminué pour les cessions temporaires de titres et pour les transactions sur produits dérivés

Les participants à l'enquête ont fait état d'un assouplissement des modalités et conditions de crédit au cours de la période sous revue allant de juin 2020 à août 2020, ce qui représente une inversion partielle du resserrement généralisé des modalités et conditions de crédit observé lors des deux précédentes campagnes d'enquête.

Les participants ont indiqué un net assouplissement des conditions générales de crédit pour toutes les catégories de contreparties. Cet assouplissement global masque des divergences entre les modalités tarifaires et non tarifaires. Si les modalités tarifaires se sont nettement assouplies, au total, les modalités non tarifaires se sont resserrées pour toutes les catégories de contreparties à l'exception des banques. Les participants ont principalement imputé l'assouplissement des modalités tarifaires à une amélioration de la liquidité globale et du fonctionnement des marchés, mais ils ont également indiqué que l'appétence pour le risque, ainsi que la concurrence des autres établissements représentaient des motivations supplémentaires pour proposer des conditions plus favorables aux contreparties.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Communiqué de presse / 4 novembre 2020

Résultats de l'enquête de septembre 2020 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux transactions sur le marché des produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

Les participants à l'enquête ont également fait état de pressions accrues de la part de toutes les catégories de contreparties, à l'exception des entreprises d'investissement, pour obtenir des conditions plus favorables, ce phénomène étant plus prononcé de la part des sociétés non financières. Cela s'est traduit par une offre accrue de conditions différenciées aux clients les plus favorisés, en particulier les sociétés non financières.

Le montant et la durée maximum de financement offert en contrepartie de titres libellés en euro ont augmenté pour la plupart des catégories de garanties. Les décotes appliquées aux garanties libellées en euro et les taux/écarts de financement ont diminué pour les financements garantis par la quasi-totalité des collatéraux. En outre, la demande de financements garantis par tous les types de collatéral, à l'exception des actions, a diminué. À l'inverse de la situation rapportée lors de l'enquête de juin 2020, les participants ont constaté une amélioration de la liquidité des garanties quel que soit le type de collatéral et les litiges liés à la valorisation des garanties ont diminué.

Les exigences en matière de marge initiale ont diminué pour la quasi-totalité des dérivés de gré à gré. Les participants ont également indiqué que le montant maximum des expositions avait diminué pour les dérivés de gré à gré sur actions et sur matières premières. La liquidité et le volume des transactions se sont détériorés pour les dérivés de crédit référencés sur des produits structurés de crédit et pour les dérivés sur actions et les dérivés de taux d'intérêt. Le volume, la durée et la persistance des litiges liés à la valorisation ont diminué pour tous les types de dérivés.

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de septembre 2020 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre juin 2020 et août 2020. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un panel de 26 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 12 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [William Lelieveldt](#),
au : +49 69 1344 7316.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France